

Département de la  
CÔTE-D'OR

-----  
Arrondissement  
de  
BEAUNE

-----  
Convocation du  
3 juin 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 9 JUIN 2026**

**Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 13 / Votants : 13**

**PRESENTS** : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alexandre SUCHET, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Sylvie VENTARD, Didier TOUBIN, Pascal BORTOT, Dominique DUPONT, Florence ZITO, Francis CHENOT, Alexandre PLAZA, Samia DJEMALI.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Valérie DUREUIL.

-----  
**B/26/71 - OBJET : ATTRIBUTION DE L'ACCORD CADRE DE VIDANGE DES FOSSES TOUTES EAUX, FOSSES SEPTIQUES, BACS A GRAISSE, MICROSTATION, CURAGE ET NETTOYAGE DES OUVRAGES CONNEXES ACCESSIBLES**

Vu l'article L 2123-1 du CMP ;

Considérant que pour les besoins des usagers non rattachés au réseau d'assainissement collectif, la Communauté de communes renouvelle son marché de vidange des fosses ;

Considérant qu'une consultation a été lancée le jeudi 12 mars 2026 ;

Considérant que 4 plis ont été déposés ;

Considérant que ce marché est passé pour une durée de 2 ans renouvelable 2 fois 1 an et un montant maximum toutes périodes confondues de 108 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 13 voix Pour :

- **ATTRIBUE** ce marché à l'entreprise POMPEO.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,  
POUR COPIE CONFORME,  
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,  
Pascal GRAPPIN.

